



PASS SPORT
#1jeune1solution



Moins de 18 ans ? Envie de faire
du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une réduction de 50 €
pour votre inscription dans un club
grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent
l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation
de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

www.sports.gouv.fr/pass-sport